



Liminaire au groupe de travail Action Sociale du 3 décembre 2019

Depuis deux ans, sous le poids des restructurations, la forteresse Bercy vacille et ne sera bientôt plus qu'une ruine.

Mais Bercy ce n'est pas qu'une forteresse, ce sont avant tout ses agents, ses 142 000 femmes et hommes qui y travaillent, avec une conscience professionnelle exemplaire et une abnégation totale, exerçant des missions citoyennes qui sont le fondement de la République et de la Démocratie. Ce sont aussi ses 163 000 pensionnés qui ont par le passé œuvré dans ce sens.

La machine à broyer les personnels est en marche accélérée :

- suppressions massives d'emplois ;
- droits des agents bafoués avec la suppression des CAP ;
- droits syndicaux remis en cause ;
- mise en place de la loi sur la transformation de la fonction publique sans véritable discussion et malgré l'opposition unanime de toutes les organisations syndicales ;
- nouvelle réforme des retraites ;
- mise en place de la géographie revisitée à la DGFIP qui est un leurre total et qui va entraîner la disparition de quasiment toutes les trésoreries et des services publics de proximité ;
- disparition de missions, externalisation, privatisation, mise en place d'agences de toute nature etc.

Tel est à cet instant l'image de nos ministères économiques et financiers, laissant mal augurer de ce qui en restera.

Nous sommes dans un contexte de fortes mobilisations au ministère depuis le printemps :

- **À la DGFIP** : les agents se mobilisent contre le plan DARMANIN qui consiste à détruire le réseau de proximité, avec le soutien de nombreux élus, qui défendent avec acharnement le service public.
- **À la Douane**, les agents continuent de se mobiliser pour obtenir les moyens d'effectuer leurs missions dont ils vont encore perdre une partie.
- **À la CCRF** : les agents se mobilisent face aux menaces pesant sur le contrôle de la sécurité sanitaire des aliments, au transfert vers des secrétariats généraux communs, ainsi que face aux projets de mutualisation et de fusion de services. Les agents du SCL (service commun des laboratoires) s'organisent après l'annonce de la fermeture d'au moins un laboratoire.
- **À l'INSEE**, les agents s'inquiètent de la régionalisation.
- **À la DGE**, la réorganisation laisse nombre d'agents sur le carreau.

Oui, les agents sont en souffrance extrême, ils font face à un plan de suppression de postes inédit, jamais atteint à Bercy. L'angoisse les accompagne tous les jours, déstabilisant leur vie et leurs familles.

Depuis des mois, les fédérations des Finances dénoncent la maltraitance à l'encontre des agents des MEF: réduction drastique des effectifs, perte des missions, restructurations, suppressions de services, mobilités contraintes ...

Dans ce tsunami, l'action sociale des MEF est également menacée. Et pourtant, c'est bien cette même action sociale qui devrait aider les personnels à faire face à ces situations de mal être très bien illustrées par les résultats de l'observatoire interne.

Les fédérations des Finances défendent une action sociale ministérielle accessible à toutes et tous, actifs ou pensionnés, fonctionnaires ou contractuels, ainsi qu'à leurs ayants-droits, et ce, quelle que soit la structure dans laquelle ces personnels seront amenés à travailler.

Les fédérations des Finances rappellent que l'action sociale ministérielle, conquête des personnels de Bercy, doit demeurer complémentaire à l'action sociale interministérielle, et ne saurait être attaquée dans une logique de moins disant social.

Les fédérations des Finances s'opposent à la fusion des associations, lesquelles interviennent sur des champs d'action spécifiques. Ces associations doivent conserver leur autonomie et le contrôle de leur budget, et ce afin de garantir la pérennité de leur champ d'activité respectif. Les fédérations des Finances rejettent un regroupement qui permettrait aux ministères de mettre la main par exemple sur les revenus issus de l'activité d'ALPAF, pour financer les autres activités en lieu et place de la subvention ministérielle, sans aucun bénéfice pour les agents.

En 1989, les 27 et 28 juin, le Ministère de l'Économie et des Finances fêtait en fanfare son déménagement du Louvre à Bercy.

En 2019, les MEF se « fendent » d'un journal grand format pour commémorer ce transfert, ignorant volontairement le véritable événement de l'époque au ministère.

En effet, à l'automne 1989, un mouvement de grève sans précédent et à ce jour inégalé, mobilisant les personnels des directions du Ministère, embrasait Bercy. Ce mouvement marquera durablement les esprits des agents alors dans l'action et continuera d'alimenter jusqu'à aujourd'hui les discussions avec les nouveaux agents.

Le niveau actuel de l'action sociale, la généralisation des délégations départementales d'action sociale, fait unique dans la fonction publique, la couverture de tout le territoire par les assistants de service social sont issus de ce mouvement.

Le rapport de Madame WALTERSKI, est entièrement rédigé à charge et n'a qu'un seul objectif : la destruction de l'action sociale ministérielle.

Nous illustrerons ce propos par les exemples suivants.

- Sur une déconcentration des crédits mais avec des lignes directrices du secrétariat laissant très peu de marge de manœuvre aux CDAS : « *il faudrait pour le moins préciser au niveau du Secrétariat général des lignes directrices tendant à harmoniser les prestations au plan national (montant du cadeau de Noël alloué à chaque enfant par exemple), uniformiser les pratiques et trancher les débats* ». La note d'orientation n'est-elle pas déjà destinée à cadrer l'exercice ?

Mais au-delà, uniformiser les pratiques et trancher les débats, c'est nier les organisations syndicales au plan local

- Sur la mise en place d'un pilotage régional par le responsable de la structure régionale d'appui (ex-correspondant Chorus). « *Pour poursuivre la logique d'une coordination régionale du réseau des délégués, la mission suggère que soit également confié au responsable de la structure régionale d'appui le rôle d'encadrement des délégués des départements qui lui sont rattachés. Il pourrait ainsi être chargé, en plus de son rôle d'animateur et de coordonnateur, de l'évaluation des délégués, de la définition de leurs objectifs et de la planification de leurs congés.* » Pilotage, management, animation ?

C'est le super responsable ! Alors on s'interroge sur le rôle pour des présidents de CDAS ?

- Sur la mutualisation d'actions et de moyens entre départements, mutualisation des achats et de la politique sociale. « *Une des démarches pour tendre vers une action sociale plus équitable et égalitaire consisterait à organiser des actions communes à plusieurs délégations limitrophes telles que des sorties culturelles ou ludiques, vacances de proximité pour les enfants...* ». interrogation : égalité par le haut ? par le bas ? Des prestations équitables ? Ou égalitaires ?

Nous considérons que c'est un moyen de gérer la pénurie et l'absence de délégués départementaux.

- Sur un recrutement des délégués par le secrétariat général via un entretien d'embauche sans participation des représentants des personnels et des CDAS :

« Ce mode de recrutement par le vote devant une instance consultative n'est d'ailleurs pas forcément bien compris des délégués et peut laisser perplexe. Pour certains d'ailleurs, l'objectivité n'est pas toujours garantie. (...) Il semble légitime que le Secrétariat général conduise la procédure de recrutement dans son intégralité et recrute par la voie d'un entretien d'embauche le candidat destiné à le représenter dans les départements. ». Pour vous, entretien d'embauche égale garantie d'objectivité. Là encore, vous écarterez les organisations syndicales. Pour nous, c'est le libre arbitre du secrétariat général, sans les organisations syndicales.

Ce rapport remet en cause toute l'action sociale tissée peu à peu avec les fédérations des Finances.

- **Il vide** les CDAS de leurs prérogatives, il recentre l'action sociale, sous prétexte d'harmonisation, sur le secrétariat général, ne laissant plus aucune place aux représentants des personnels.

- **Il régionalise** l'action sociale alors que les organisations syndicales ont toujours voulu une action sociale départementale pour plus de proximité

- Il élargit les compétences du responsable de la structure régionale au rôle d'animateur, de coordonnateur et d'évaluateur et de supérieur hiérarchique des délégués : c'est une idée qui avait germé en 2013 dans l'esprit du SG et que toutes les organisations syndicales avaient alors combattue.

Pour nous, l'ex-correspondant Chorus, de par ses missions comptables sur l'action sociale et la santé sécurité au travail, n'était pas un véritable acteur de l'action sociale. Nous vous l'avions fait savoir à plusieurs reprises. D'ailleurs, ce correspondant reprenait des fonctions comptables précédemment assurées par la DGFIP qui n'est pas un acteur de l'action sociale. Nous continuons à être opposés à cette préconisation.

Par ailleurs, ce rapport entérine la fusion des associations et la disparition du patrimoine mis à disposition d'EPAF sans faire de recommandation au niveau des structures d'action sociale. La nouvelle organisation proposée écarte les organisations syndicales et dès lors les personnels de la gestion de l'action sociale, en totale contradiction avec l'article 9 de la loi de 1983 et pulvérise la notion d'action sociale de proximité.

Nous tenons à vous rappeler que l'action sociale ne se gère pas comme tout autre service administratif : elle doit être gérée avec la participation active des représentants des personnels, exige un dialogue social permanent et doit remettre l'humain au centre des préoccupations.

Ce rapport est présenté aujourd'hui 3 décembre, car il n'était pas finalisé le 18 septembre, paraît-il. Pourtant, bizarrerie du calendrier, il a quand même été présenté en séminaire des délégués au mois de juin.

Or le secrétariat général a déjà mis en application des préconisations du rapport. Ainsi, certains délégués n'ont pas été remplacés (ex : l'Oise et l'Ariège) et aucun appel à candidature n'a été fait, d'autres sont fortement incités à réintégrer : cela préfigure bien des regroupements de délégations avant une régionalisation.

Les responsables des structures d'appui sont déjà intervenus dans les CDAS relevant de leur compétence pour informer de leur nouveau rôle, laissant les présidents de CDAS dans l'interrogation sur leur future fonction au sein même des CDAS.

Il est difficile de comprendre comment les évolutions proposées répondront aux constats et aux limites figurant dans le rapport. En revanche, ces évolutions correspondent exactement à l'esprit des attaques en cours.

Au vu de ce qui se passe, le dialogue social au sein de cette instance est bafoué. Vous convoquez un groupe de travail alors que toutes les décisions sont déjà prises. De qui se moque-t-on ?

Les fédérations des Finances - Solidaires et CGT - tiennent à jouer pleinement leur rôle et vous rappellent que les instances de l'action sociale ne sont pas des chambres d'enregistrement.

C'est dans ce contexte de montée des colères face aux attaques et au mépris, auquel font face quotidiennement les personnels des MEF, que nos organisations syndicales appellent les agents à la grève le 5 décembre, pour défendre un système de retraites par répartition et leurs salaires.

Cette nouvelle vision de l'action sociale est régressive, écarte les organisations syndicales représentatives des personnels et s'inscrit bien dans la ligne du gouvernement depuis plus de deux ans.